



Prélèvement sur mon salaire

Par pascal69

Bonjour,
Je suis fonctionnaire dans l'enseignement supérieur depuis 39ans et suis logé par nécessité absolu,
L'agent comptable de l'établissement me prélevé les charges du logement tous les trois mois sur mon salaire.
Ma question est ce qu'il est dans son droit.
Cordialement,

Par kang74

Bonjour

C'est normal, depuis 2012 les agents logés par nécessité doivent nécessairement payer leurs charges : cela ne peut plus être gratuit ou minoré .
C'est le logement " nu" qui est mis à disposition gratuitement : pas le reste .

Par pascal69

oui sur ce point je suis d'accord ma question c'est est ce que mon employeur à le droit de prélevé les charges des fluides directement sur mon salaire sans mon accord